

BOURSES ET FINANCEMENTS DOCTORAUX

Pour vous guider dans votre recherche de financement de thèse, voici quelques exemples de bourses et financements offerts aux doctorants.

Ne négligez aucune piste, cette liste n'est pas exhaustive !

TABLE DES MATIERES

1-	Financements régionaux et ministériels	2
2-	Organismes publics français et collectivités territoriales	2
3-	Bourses à la mobilité internationale	4
4-	Informations complémentaires	4

1- Financements régionaux et ministériels

ATER (Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche) : être [attaché temporaire d'enseignement et de recherche](#) permet de préparer une thèse de doctorat, ou de se présenter aux concours de recrutement de l'enseignement supérieur, tout en enseignant. L'ATER est en général recruté en qualité d'agent contractuel, sur un CDD d'un an (ou de trois ans selon la catégorie d'ATER dont relève le candidat) renouvelable un an.

CIFRE (Convention Industrielle de Formation par la Recherche) : les [CIFRE](#) sont intégralement financées par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Ce dispositif subventionne toute entreprise de droit français qui embauche un doctorant pour le placer au centre d'une collaboration de recherche avec un laboratoire public. La durée d'une CIFRE est en général de trois ans.

Contrat doctoral : le doctorant contractuel est recruté par un contrat de droit public, d'une durée de trois ans, avec possibilité de le prolonger d'un an. Sa rémunération mensuelle minimale est fixée à 1 676.55 € brut, sans limite maximum, pour des activités exclusivement consacrées à la recherche et à 2014.63 € brut, sans limite maximum, pour des activités complémentaires, par exemple de l'enseignement.

➤ **Informations sur le site du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche :**

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid20185/doctorat.html>

Les collèges doctoraux : un programme d'échange d'étudiants inscrits en thèse, soit dans le cadre d'une cotutelle, soit d'une codirection avec validation de l'année passée à l'étranger. Actuellement, 4 cursus doctoraux franco-pays partenaire ont été créés : franco-brésilien, franco-chilien, franco-chinois et franco-japonais. Les bourses accordées par le ministère des Affaires étrangères.

➤ **Informations sur le site du Ministère des Affaires étrangères et européennes :**

http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/services-formulaires_831/espace-etudiants_12793/etudier-etranger_12796/financer-ses-etudes_12800/index.html

Bourses doctorales régionales : chaque année la région Provence Alpes Côte d'Azur attribue environ 90 nouvelles bourses pour une durée de trois ans maximum.

➤ **Informations sur le site de la région Provence Alpes Côte d'Azur :**

<http://www.regionpaca.fr/index.php?id=12612>

2- Organismes publics français et collectivités territoriales

ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) : délivre en moyenne 60 allocations de thèse par an, pour une durée maximum de trois ans, dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. La mise en œuvre de la thèse associe un candidat, un laboratoire d'accueil et un partenaire co-financier.

➤ <http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=96&m=3&catid=13880>

CEA (Commissariat à l'Energie Atomique) : accorde des bourses ou des contrats pour jeunes chercheurs scientifiques de haut niveau dans les domaines scientifiques et technologiques pour l'information et la santé, la conception et la mise en œuvre de très grands équipements en physique. Les étudiants sont accueillis dans un laboratoire du CEA pour préparer une thèse de doctorat en liaison avec une école doctorale. La majorité des contrats sont conclus pour trois ans.

➤ http://www.cea.fr/ressources_humaines/doctorats_et_post_doctorats

CEMAGREF (Centre national du machinisme agricole, du génie rural, des eaux et des forêts) : emploie environ 240 doctorants ou post-doctorants. Les contrats de thèses proposés peuvent faire l'objet d'un cofinancement par un partenaire extérieur (industriel, organisme professionnel, collectivité, organisme de recherche...). Le doctorant est lié au CEMAGREF par un CDD de trois ans.

➤ <http://www.cemagref.fr/nos-recherches/theses/les-contrats-de-these-2009/>

CIRAD (Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement) : offre des bourses pour l'accueil des doctorants et post-doctorants. Les appels sont ouverts aux candidats européens et internationaux.

➤ http://formation.cirad.fr/financements/bourses_cirad

CNES (Centre National d'Etudes Spatiales) : propose des bourses de recherche et des contrats de thèse pour étudiants français et étrangers dans les domaines des Sciences pour l'Ingénieur et des sciences utilisatrices des moyens spatiaux. Il s'agit de contrats d'un an renouvelables deux fois, obligatoirement cofinancés par un partenaire (organisme public, industriel, région...).

➤ <http://www.cnes.fr/web/CNES-fr/7418-bourses-de-recherche.php>

CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique) : propose une formation supplémentaire par la recherche qui doit aboutir à l'obtention d'une thèse de doctorat. Il s'agit de contrats de deux ans renouvelables une année.

➤ http://www.cnrs.fr/fr/travailler/formation_recherche.htm

DGA (Délégation Générale pour l'Armement) : attribue des bourses de thèse d'une durée maximum de trois ans, réservées aux étudiants français. Chaque année, la DGA finance environ 150 bourses. Certaines peuvent être cofinancées avec d'autres organismes (CNRS, CEA, INRIA ou un industriel). Les bourses financées à 100% par la DGA sont gérées par le CNRS. Les bénéficiaires sont accueillis dans l'une des formations de recherche du : CNRS ; de l'Education nationale ; de l'INSERM ; de l'Institut Pasteur ; de l'INRIA.

➤ <http://www.recherche.defense.gouv.fr/>

IFREMER (Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer) : accueille des étudiants préparant leur thèse dans leurs laboratoires et/ou dans des laboratoires extérieurs dans le cadre de partenariat avec des universités, des organismes de recherche (CNRS, INRA, CEA...) Météo-France, ou des Unités Mixtes de Recherche. L'IFREMER propose des bourses d'une durée maximum de trois ans dans les domaines des sciences marines.

➤ http://www.ifremer.fr/ds/animation_scientifique/bourses/doctorales/appel/index.html

INRA (Institut National de la Recherche Agronomique) : accueille et encadre environ 800 doctorants, inscrits dans des établissements d'enseignement supérieur délivrant des doctorats. Les départements de recherche de l'INRA cofinancent des bourses de thèses avec des collectivités territoriales ou des entreprises privées. Les boursiers sont recrutés sur un CDD de deux ans renouvelable un an. L'INRA accueille aussi les thèses CIFRE.

➤ <http://www.inra.fr/drh/doctorants/integrer/index.htm>

INRIA (Institut National de Recherche en Informatique et Automatique) : accueille des doctorants préparant une thèse en Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication dans le cadre d'un contrat de recherche doctoral (CORDI) d'une durée de trois ans. Offre des débouchés tant vers le milieu académique que vers le milieu industriel.

➤ http://www.inria.fr/travailler/jeunes_chercheurs/index.fr.html

INSERM (Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale) : les contrats Inserm-région ont pour but de financer des doctorants dans des laboratoires de l'INSERM pour une durée de trois ans.

➤ <http://www.inserm.fr/fr/rh/accueil/dispositifs/>

ONERA (Office National d'Etudes et Recherches Aérospatiales) : accueille dans ses laboratoires plus de 200 jeunes chercheurs pour la préparation d'une thèse de doctorat. Les rémunérations se font surtout par des contrats de formation par la recherche d'une durée de trois ans. Pour certains sujets de thèse des cofinancements sont

possibles avec d'autres organismes de recherche (CNRS, INRA, CEA...). L'ONERA accueille aussi les thèses CIFRE.

➤ <http://www.onera.fr/formationparlarecherche/index.php>

3- Bourses à la mobilité internationale

Bourses AUF (Agence Universitaire de la Francophonie) : des bourses de 10 mois, renouvelables deux fois au maximum, sont offertes pour favoriser la mobilité des étudiants, assurer le développement de l'excellence régionale et permettre la structuration de la recherche en francophonie. Pour l'année universitaire 2009/2010 l'AUF a attribué 244 bourses de mobilité de niveaux doctorat ou post-doctorat.

➤ <http://www.auf.org/actions/bourse-mobilite/accueil.html>

Bourses CIERA (Centre Interdisciplinaire d'Etudes et de Recherches sur l'Allemagne) : des aides à la mobilité pour effectuer en Allemagne, ou dans un pays de langue allemande, un séjour de recherche dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales. Soit un séjour de 4 mois maximum (610€/mois) pour les doctorants disposant déjà d'un autre financement. Soit un séjour de 6 mois maximum (1220€/mois) pour les doctorants ne disposant d'aucun financement. Ces aides à la mobilité doctorale peuvent être reçues 2 fois au maximum au cours de la thèse.

➤ <http://www.ciera.fr/ciera/spip.php?article238>

Bourses Fulbright : La commission franco-américaine (CFA) offre des bourses à des étudiants et à des chercheurs français et américains. Les bourses doctorales dans les domaines des Sciences et Technologies sont prévues pour trois ans.

➤ <http://www.fulbright-france.org/htm/page.php?id=9>

4- Informations complémentaires

➤ **Guide des financements :**

- Guide ANDES : <http://www.andes.asso.fr/>
- Association iEDU : <http://www.iedu.asso.fr/index.php>

➤ **Pour les étudiants étrangers :**

- EGIDE : <http://www.egide.asso.fr/jahi/Jahia/>
- Campus France : <http://www.campusfrance.org/>
- France Diplomatie : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/>